AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**223C1525**
AV669

29 septembre 2023

**Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]**
**(article 231-46 du règlement général)**

**Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**ESI GROUP**

(Euronext Paris)

| Opérateur | Nature et date de l'opération | Titres concernés | Cours (€) | Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction |
|---|---|---|---|---|
| Syquant Capital | accroissement d'une position longue le 28/09/2023 | 2 608 CFD code FR0004110310 | 150,00 | 39 005 CFD*/** |

* « *Contract for difference* » (CFD) ESI GROUP à règlement en espèce, portant sur autant d'actions ESI GROUP, sans échéance.
** Il est rappelé que la société Syquant Capital détient par ailleurs 121 791 actions représentant autant de droits de vote (cf. D&I 223C1499 du 26 septembre 2023).

La société Syquant Capital a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Syquant Capital, en sa qualité de gestionnaire des fonds Helium Fund, Helium Opportunités, Helium Performance, Helium Selection, et Helium Invest déclare :

(i) agir pour le seul compte de ses fonds et ne pas agir de concert avec un tiers ;
(ii) avoir l'intention de poursuivre ses acquisitions de titres, en fonction des opportunités de marché ;
(iii) avoir à ce jour l'intention d'apporter les titres détenus par ses fonds à l'offre. »

_____

[1] Période de préoffre (cf. D&I 223C1002 du 3 juillet 2023).